

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-sept, le 22 juin, le Conseil Municipal légalement convoqué en séance ordinaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

14 CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE**CONVOCATION DU 15 juin AFFICHAGE DU 15 juin 2017**

Etaient présents : MM. P. VIVIER - A. MABIRE – V. HUYGHE – C. COUVRAT – M. LE ROUX – RP SERVEAUX – A. HEURTAUX - S. GEORGES - N. CAMILLERI - R. PETIT

Etaient absents excusés : P. LECLERC - JP COLLAS (pouvoir à Régis PETIT) - L. ROUSSEL (Pouvoir à Philippe VIVIER) – M. DIVETOT (Pouvoir à Nicole CAMILLERI)

Objet : Tarif Salle des Fêtes 2017/2018

Le Conseil Municipal décide des nouveaux tarifs à compter du 1^{er} juillet 2017.

24 heures : 212 €

48 heures : 424 €

Chèque de Caution pour la salle des fêtes et le matériel : 750 €

Chèque de Caution pour nettoyage de la salle des fêtes : 150 €

(Le chèque de caution ne sera pas restitué si la salle des fêtes est rendue sale. Un état des lieux sera effectué le lundi matin).

Certifié exécutoire
Après dépôt en Préfecture
En date du

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Philippe VIVIER



PRÉFECTURE DE L'EUROPE
26 JUIN 2017
ARRIVÉE